

José DEULOFEU

LES ENONCES A CONSTITUANT LEXICAL DETACHE

"Les limites de l'organisation grammaticale  
et de l'organisation discursive dans ces énoncés"

✽

◆ L'objet de ce travail est de préciser, dans le cadre théorique de l'approche pronominale<sup>1</sup>, le statut des énoncés qui se présentent, en surface, comme l'association d'un ou plusieurs éléments lexicaux et d'une construction verbale. On peut citer à titre d'exemple :

1. Mon père je l'ai vu
2. Mon père je lui parle
3. Je lui parle à mon père
4. Je l'ai caressé à lui
5. Mon père je sors souvent avec lui
6. Il y a mon père je ne lui parle pas souvent
7. Ces souliers j'écrase les pieds de tout le monde

L'étude de ces énoncés est généralement abordée par une distinction dont la pertinence semble hors de doute. On distingue :

- ☆ Les énoncés où l'on peut dire qu'il y a une relation anaphorique entre le pronom de la construction verbale et le terme lexical (1, 2, etc.).
- ☆ Les énoncés comme 7., où l'on ne note pas une telle relation.

Cette distinction intuitive est reprise au niveau descriptif par l'idée que le premier type d'énoncés, ceux où il y a une anaphore à un pronom, peut être ramené au schéma de la phrase canonique, moyennant des règles mécaniques de détachement ou de dislocation d'un constituant :

Je parle à mon père	disloc ───────────→	je lui parle à mon père à mon père je lui parle mon père je lui parle
---------------------	------------------------	---

Cette règle de dislocation, comme le montre l'exemple, doit être accompagnée de règles d'ajustement morphologique pour rendre compte du maintien ou de la disparition de la marque de rection verbale sur le constituant détaché (ici la préposition à).

Le principe d'un tel traitement est donc de ne reconnaître d'autres particularités syntaxiques aux phrases détachées, par rapport aux phrases canoniques, que celle d'avoir deux fois un même complément verbal, les différences de morphologie entre les diverses réalisations du détachement étant tenues pour négligeables. Sur le plan du contenu la redondance formelle d'un constituant s'interprète tout naturellement comme une insistance, une emphase, voire une thématization, sans que l'on cherche à analyser de près des notions aussi confuses. La complaisance des analystes dans ces notions confuses n'est pas innocente s'agissant de la langue parlée.

Quant au second type d'énoncé :

ces souliers j'écrase les pieds de tout le monde

on ne les a guère jugés dignes d'analyse, soit qu'on y voie un raté de la performance qui aurait indûment effacé une préposition, soit qu'on les relègue, ce qui revient au même, dans les associations fugaces qu'autorise le discours et qui ne sauraient se prêter à une analyse syntaxique.

**Nous** voudrions essayer de montrer dans ce qui suit que l'approche pronominale offre un cadre rigoureux et une problématique originale pour discuter de la limite entre organisation grammaticale et organisation discursive dans ces divers énoncés.

\*

## NOTRE PROBLEMATIQUE

Au lieu de poser, comme un primitif, la relation anaphorique, nous essaierons de montrer que les anaphores obligatoires, par exemple dans les énoncés :

à mon père je lui parle

sont la simple conséquence de l'organisation morphosyntaxique de ces énoncés. Au contraire, les cas d'anaphore "facultative", comme dans :

mon père je lui parle

ne relèvent que de la cohérence discursive, phénomène beaucoup moins systématique et ne mettant qu'indirectement en jeu les catégories grammaticales de la langue. Ainsi l'étude de ces énoncés nous ramène au problème central de notre approche : faire la part dans les énoncés de ce qui relève de l'organisation grammaticale et de ce qui relève des régularités discursives.

Notre idée fondamentale, pour ce qui concerne l'organisation grammaticale, est qu'elle est essentiellement constituée des relations qu'entretiennent les éléments constructeurs avec les termes qu'ils construisent. On a pu ainsi montrer que l'unité grammaticale fondamentale en français est la construction verbale et non la phrase. Les relations entre le constructeur verbal et les termes qu'il construit sont pour nous de nature morphosyntaxique; cela veut dire que ces relations doivent être marquées par des morphèmes existant dans la langue.

Une première conséquence de ce principe, c'est que deux énoncés qui diffèrent par leur morphologie superficielle sont, a priori, considérés comme ayant une structure grammaticale différente<sup>2</sup>. Nous ne poserons pas comme principe que les prépositions ou les marques d'accord sont des unités de surface qui marquent de façon plus ou moins stable, selon les besoins de bonne compréhension du message, ou selon des servitudes grammaticales héritées, des relations plus profondes, de type syntagmatique ou transformationnel. Nous refuserons en particulier des règles d'effacement mécanique de prépositions, conséquences naturelles du principe de mépris pour la morphologie, qui permettent de ramener :

à mon père je lui parle    à    mon père je lui parle

Avec un tel procédé, les deux phrases se voient attribuer une même structure profonde : la phrase canonique : je parle à mon père, structure à partir de laquelle une même règle de détachement permet de les obtenir; leur différence superficielle provenant de ce que le marquage du constituant détaché est seulement facultatif à gauche. Nous refusons par là que des morphèmes tels que à en arrivent à être interprétés fonctionnellement comme des particules permettant en quelque sorte à l'auditeur de rattacher correctement le constituant de tête à la construction verbale, si un bruit venait à rendre la chose difficile.

Pour nous, il y a, au contraire, de fortes chances que la différence de morphologie soit le signe d'une structure syntaxique différente.

A l'intérieur de cette problématique, l'approche pronominale s'est donné pour tâche de situer l'organisation grammaticale par rapport aux pures régularités discursives en établissant, à partir du verbe, différents domaines où s'exercent les contraintes morphosyntaxiques qui la caractérisent. Nous allons rappeler les principaux résultats.

::

## DOMAINE DES RELATIONS MORPHOSYNTAXIQUES

### A/ Valence, rection verbale et termes associés

Pour dégager les types de relations morphosyntaxiques et tout à la fois donner leur domaine d'application, nous sommes amenés à distinguer deux zones :

1. Celle de la morphosyntaxe verbale, où, en dernier ressort, les relations s'établissent à partir d'un verbe constructeur. A l'intérieur de cette zone on distinguera deux domaines : la valence et la rection

verbales. Le principe de cette distinction est que l'établissement des relations qui caractérisent les diverses valences verbales se fait à partir de l'étude de la combinatoire entre verbes et pronoms clitiques<sup>3</sup>, alors que les relations de rection ne sont saisissables qu'à partir de la combinatoire entre le verbe et par exemple les pronoms de type qu- (avec quoi, où, pour qui ...). On notera de plus que les relations de rection font intervenir les prépositions, qui sont absentes de la combinatoire (verbe, clitique) et ne jouent donc aucun rôle pour la valence.

On peut figurer cette distinction fondamentale par le schéma :

(il les cultive)	avec quoi)
valence	rection
-----	
domaine de la morphosyntaxe verbale	

2. Celle de l'association d'un élément prépositionnel à une construction verbale. La combinatoire de ces éléments associés avec la construction verbale proprement dite ne dépend pas de la morphosyntaxe verbale, l'élément constructeur est ici la préposition.

En proposant la catégorie d'associé comme terme d'une relation grammaticale, on tranche un problème dont la complexité avait été soulignée dans Deulofeu (77.6, pp. 51 et suiv.).

Nous jugeons utile de poser la distinction entre associé et rectionnel en termes de catégories grammaticales.

Les raisons essentielles sont que :

- ☆ D'une part, certains groupes prépositionnels ne peuvent pas s'intégrer à la rection de quelque verbe que ce soit, et il faudrait, de toute façon, noter ce fait dans la grammaire. C'est le cas de :

quant à moi    je ne suis pas d'accord

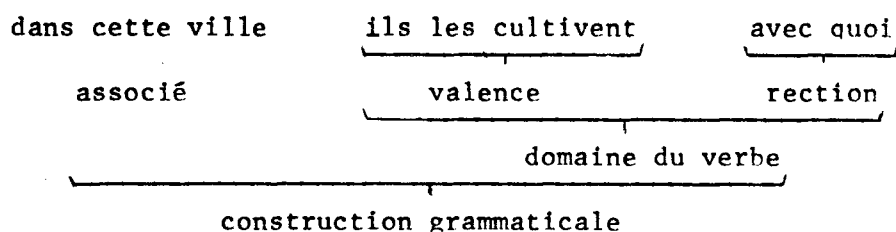
- ☆ D'autre part on constate que la rection verbale est rapidement saturée en groupes prépositionnels, ce qui n'est pas le cas de la position "associé". Il est impossible d'intégrer à la rection verbale la suite d'associés qui apparaît dans :

Georges avec les enfants à Paris Porte d'Orléans dans les embouteillages pour aller chez eux les enfants sont malades tellement ils mettent de temps.

On aimerait donc dire que rection et associé reposent sur deux types d'organisation grammaticale :

- pour la rection, c'est le verbe qui, comme constructeur, gouverne et limite les possibilités de construction de groupes prépositionnels;
- pour l'associé, le verbe n'a aucune influence sur la combinatoire prépositionnelle, les seules contraintes peuvent venir de la compatibilité lexicale entre prépositions.

Si l'on accepte ces résultats, on peut représenter l'ensemble des domaines où jouent les contraintes morphosyntaxiques <sup>4</sup> par le schéma :



### B/ Valence, rection et dispositifs

Un niveau supplémentaire de complexité dans l'organisation morphosyntaxique des énoncés vient du fait qu'un terme de la valence ou de la rection peut être construit soit directement par le verbe constructeur, ce qui donne des réalisations comme :

j'ai parlé à Paul

soit par l'intermédiaire d'un élément qu'on pourrait appeler constructeur auxiliaire, comme dans :

c'est à Paul que j'ai parlé

Nous proposons d'appeler dispositif en c'est ... que l'organisation morphosyntaxique qui combine, pour la construction d'une place de valence,

les effets de deux constructeurs. Le rôle du verbe recteur parler est révélé par la marque à. Cette évidence est à la base de toutes les analyses par extraction. Mais le rôle de c'est que, comme apportant lui aussi ses contraintes dans l'organisation morphosyntaxique de l'énoncé, peut être montré; chose moins souvent remarquée et qui a comme conséquence la ruine de l'analyse par simple mouvement extractif ignorant le verbe c'est comme catégorie grammaticale, c'est-à-dire comme source de contraintes irréductibles. Il convient donc d'inclure la description des dispositifs dans l'organisation grammaticale des énoncés du français. Il faudrait ainsi établir le groupe des dispositifs selon lesquels un verbe constructeur peut construire ses places de rection ou de valence.

Les cas clairs sont en fait peu nombreux :

je parle à mon père (dispositif direct)

c'est à mon père que je parle (dispositif en c'est ... que)

On arrive vite à des cas limites de deux types où il est plus difficile de trancher :

★ Dispositifs et constructions  
à deux noyaux verbaux

---

La constitution du groupe de dispositifs suppose que l'on sait toujours distinguer l'organisation propre au dispositif des autres constructions qui mettent en relation deux noyaux verbaux.

La distinction paraîtra nette entre le statut de c'est et celui de voir dans les exemples :

je l'ai vu les leur donner \ c'est lui qui les leur donne

Voir peut être nettement caractérisé comme verbe constructeur, à la différence de c'est, ne serait-ce que par la possibilité de s'adjoindre des clitiques ou par le refus de construire n'importe quel terme de la rection du second verbe :

\* je le leur ai vu les donner

Mais d'autres cas poseront problème :

j'ai ma soeur qui est à l'hôpital

On peut trancher en affirmant qu'un constructeur auxiliaire intervenant dans le dispositif d'un verbe "principal"

- doit pouvoir le faire pour tous les verbes,
- et pour toutes les places de rection de ces verbes.

Sur ces bases, c'est s'oppose aussi à j'ai ... que, puisque l'on n'a pas :

\* J'ai à ma soeur qu'on a donné cent francs

Autrement dit, le constructeur auxiliaire ne modifie pas les relations grammaticales entre le constructeur principal et ses places, il apporte seulement une modalité particulière sur cette relation.

#### ★ Dispositifs et configurations discursives

Il existe des régularités frappantes au niveau de l'organisation linéaire des énoncés comportant un constructeur verbal, que l'on doit distinguer des dispositifs. Ce type de régularité nous fait en effet sortir du domaine des relations morphosyntaxiques : elle ne suppose pas l'intervention de nouvelles catégories grammaticales mais seulement des relations d'ordre et des schémas prosodiques particuliers. Ainsi, à côté du dispositif :

c'est à Paul que j'ai dit ça

on trouve des énoncés du type :

à Paul      j'ai dit ça

avec une intonation particulière sur le premier membre qui contraste avec le reste de la construction verbale. Mais cette organisation régulière — un terme de la rection d'un verbe linéarisé en tête de la construction et contrasté prosodiquement — n'est soulignée par aucun matériel morphologique discret.

Dans notre conception morphosyntaxique de l'organisation grammaticale, cet indice nous suffit pour ne pas intégrer ces formes dans le



groupe des dispositifs, où, sous la forme des constructeurs auxiliaires, se révèle une catégorisation établie par la langue.

Ceci ne veut pas dire que de telles régularités sortent du domaine de la description des énoncés. En les classant comme configurations discursives et en nous donnant la tâche d'en faire la typologie, nous en faisons un objet légitime d'étude en syntaxe du français parlé. Mais nous soulignons du même coup que ce domaine est différent de celui des contraintes morphosyntaxiques qui organisent rection et dispositifs.

Il se peut, en particulier, que les régularités observables dans certaines configurations soient de nature universelle et ne concernent pas seulement le système de la langue française. Au contraire, rection et dispositifs représenteraient dans les énoncés les effets des catégories que s'est construites de manière spécifique le français.

- ★ Les configurations discursives :  
 une organisation de l'énoncé  
 qui ne repose pas sur des relations morphosyntaxiques.

Diversité des configurations discursives

Dans un article précédent, nous avons essentiellement étudié le cas particulier de configurations discursives que représentent les constructions dites "binaires". où, en substance, on voit s'établir un contraste entre deux termes, ce qui peut aller d'un énoncé tel que :

$\begin{array}{cc} \diagdown & \diagup \\ \text{ça} & \text{hof} \end{array}$

à des schémas plus complexes :

ces souliers j'écrase les pieds de tout le monde

Si l'on s'en tient au point de vue strictement formel, il n'y a pas de raison de se limiter à l'étude de ces configurations en excluant par exemple les configurations ternaires :

mon père je le vois mon père

il est parti mon père il ne reviendra pas

que l'on ne ramènerait pas sans quelque artifice à une somme de constructions binaires. En fait, le privilège accordé à la configuration binaire

tient à ce que cette forme se prête à une interprétation sémantique évidente : celle d'une prédication à deux termes. Au point où nous en sommes de la description, il nous semble trompeur de parler de l'interprétation de ces configurations avant d'en avoir fait une typologie plus complète. Désormais, les constructions binaires seront considérées comme un simple cas particulier de configuration discursive.

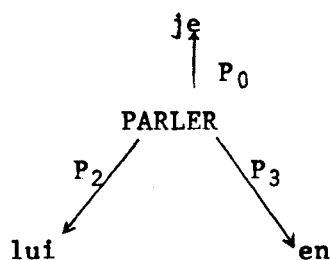
#### Relations entre les configurations discursives et les constructions morphosyntaxiques

Le statut particulier des configurations discursives tient à ce qu'elles sont à la fois le mode de réalisation obligé des constructions grammaticales et un moyen de construire des énoncés au-delà des constructions grammaticales.

#### Configurations discursives comme mode de réalisation des relations morphosyntaxiques

Notre hypothèse est que les relations entre place de valence et verbe constructeur, par exemple (mais cela vaudrait pour toute relation grammaticale), sont des relations de dépendance qui ne sauraient déterminer ni l'ordre des termes ni leur relief prosodique : c'est précisément dans les configurations discursives que se fixent ces deux éléments de l'organisation de l'énoncé.

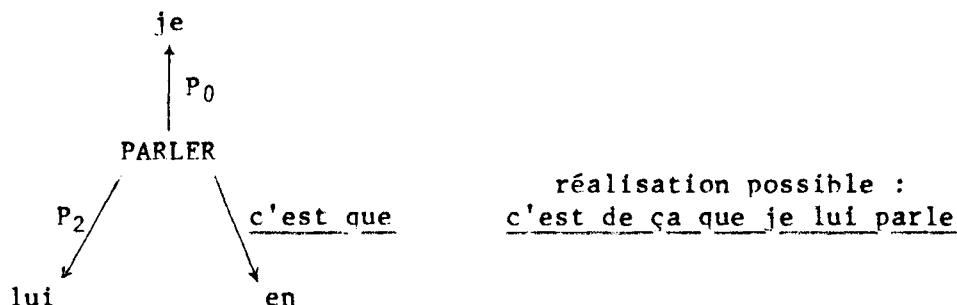
Soit le verbe parler, l'étude de sa combinatoire avec les clitics nous a permis de déterminer qu'il entretenait des relations grammaticales de dépendance avec trois places de construction. On peut figurer cette structure de valence non linéaire par le schéma :



réalisation possible :

je lui en parle

On a ici adopté un dispositif direct pour toutes les places de la valence, on aurait pu choisir de construire une des places avec le relais de c'est ... que :



Dispositif et valence constituent le niveau de structure grammaticale des énoncés de droite. Leur réalisation linéaire peut ensuite adopter diverses configurations, en fonction des catégories qui réalisent les places de construction. Ainsi une instanciation par du lexique de la place P<sub>3</sub> du dispositif direct de parler peut se réaliser :

- selon une configuration "liée" :

je lui ai parlé de Michel

- selon une configuration binaire à intonation tombante sur le premier terme :

de Michel    je lui ai parlé

Nous avons essayé ailleurs de montrer les lois de la combinatoire entre constructions grammaticales et configurations, qui est loin d'être totalement libre.

Configurations  
comme mode de construction  
de certains énoncés

Dans certains énoncés apparaissent des effets de construit que l'on ne peut assigner à des catégories morphosyntaxiques :

ces souliers    j'écrase les pieds de tout le monde

Cet énoncé est un exemple de configuration binaire qui réalise, sans l'appui de catégories grammaticales, une construction entre le terme nominal et la rection verbale. Les configurations discursives permettent donc de décomposer les discours en unités qui ne sont pas seulement organisées, sur le plan formel, par le jeu des relations morphosyntaxiques.

On voit donc que ce type d'analyse syntaxique ne tire aucun parti de la notion de phrase canonique, qu'elle remplace par une typologie des groupements possibles, au sein des configurations, de constructions verbales ou nominales.

C'est dans ce cadre théorique que nous allons étudier les énoncés à lexique détaché. Nous chercherons essentiellement à distinguer ceux au sein desquels la relation entre le lexique et la construction verbale juxtaposée est de nature morphosyntaxique (1ère partie) et ceux où cette relation relève du domaine des configurations discursives (2e et 3e parties).

::

1ère PARTIE : UN TYPE ORIGINAL DE RELATION MORPHOSYNTAXIQUE :  
LA PLACE DE CONSTRUCTION  
REALISEE PAR DEUX CATEGORIES SOLIDAIRES

Type : à mon père je lui parle à mon père

A/ Définition morphosyntaxique

Nous allons montrer qu'il existe des cas d'association lexique-pronom autour d'un verbe, qui relèvent indiscutablement d'une organisation grammaticale. On sera amené à poser qu'en français, à côté de la construction verbale où une place est réalisée par une seule catégorie :

- . un clitique : je lui parle
- . un élément lexical : je parle à mon père

il existe une façon complexe de réaliser la place de construction, telle que le verbe admet, pour une même place, à la fois un clitique et un élément lexical :

à mon père je lui parle

Le statut de cette construction double fait problème, il faut la situer dans l'organisation de la construction verbale définie par l'approche pronominale.

La construction verbale est, dans ce cadre, la construction grammaticale fondamentale. Elle doit s'entendre comme l'ensemble des relations qu'un verbe entretient avec les places de sa valence.

Ainsi penser construit deux places  $P_0$  et  $P_2$ ; ces places sont réalisées par diverses catégories : clitique, pronom semi-lexical, élément lexical. L'ensemble de ces réalisations possibles constitue, pour une place donnée, le paradigme de réalisation. Soit, par exemple, la place  $P_2$  de penser, le paradigme de réalisation sera :

- . réalisation clitique : j'y pense
- . réalisation semi-lexicale : je pense à ça
- . réalisation lexicale : je pense à ce livre

que l'on peut résumer par :

	$P_2$
penser	<div style="text-align: center; padding: 5px 0;"> <math>y</math>  à ça  à ce livre </div>

Peut-on alors absorber dans ce modèle les énoncés comme :

à ce livre j'y pense à ce livre

On pourrait être tenté, pour rendre compte de la double réalisation de  $P_2$ , de reprendre l'analyse par dislocation, analyse que beaucoup ont adoptée, comme nous l'avons signalé plus haut. Cette analyse revient à considérer que chacun des éléments à ce livre, y, à ce livre, est une réalisation indépendante de la place de construction  $P_2$ . On aurait donc, dans un même énoncé, trois réalisations de la place de construction.

Cependant, dans notre cadre, même appliquée à ces seuls énoncés, cette position est intenable.

a) Pour une raison de méthode :

On doit considérer que à ce livre, y, à ce livre sont trois éléments du paradigme de réalisation de la place P<sub>2</sub> de penser. Il serait contraire à la définition même de paradigme : "éléments commutant à une même place", de penser qu'ils peuvent s'accumuler syntagmatiquement et que là où on peut en mettre un, on en mettrait deux, trois, et où s'arrêter ?

b) Pour des raisons d'organisation morphosyntaxique :

L'analyse de détail des relations morphosyntaxiques montre que les éléments soulignés dans : à mon père je lui parle à mon père, ne sont ni équivalents ni indépendants, et par là même qu'ils constituent un mode de réalisation spécifique et irréductible des places de valence.

1) Accord : Il y a des phénomènes d'accord entre les éléments lexicaux et les clitiques. On verra ici même, dans l'article A. Giacomi, que ces phénomènes ne sont pas aussi simples qu'on a l'habitude de le dire; il reste cependant que la combinatoire entre les clitiques et les éléments lexicaux n'est pas libre :

? je leur ai parlé    à lui

? je lui ai parlé    à Jean à Pierre à François

2) Faits montrant la dépendance du constituant lexical au clitique : Dans un cas comme à mon père je lui ressemble à mon père, la construction je ressemble à mon père est possible et l'on peut donc toujours considérer le clitique comme ajouté de façon redondante à une première réalisation de la place. Mais considérons l'exemple :

à lui je lui ressemble à lui

Dans ce cas nous savons que la construction \* je ressemble à lui est impossible. C'est dire que à lui n'a pu être construit avec ressembler que par l'intermédiaire de lui clitique : à lui présuppose le clitique pour

se construire avec ressembler. Le phénomène est encore clairement attesté dans les exemples suivants que l'on rencontre dans nos corpus :

je le caresse à lui

je le regarde à lui

On ne saurait trouver je caresse à lui, ni je regarde à lui; on ne trouve pas non plus : je regarde à Pierre en face de je le regarde à Pierre bien attesté.

Dans tous ces cas, le semi-lexical ou le lexical marqué par à n'est possible qu'avec la présence d'un clitique dans la construction.

Ces faits pourraient être rapprochés de cas beaucoup plus connus qui relèvent du même type de relations formelles, c'est-à-dire où un constituant lexical n'est constructible avec un verbe que par l'intermédiaire d'un clitique :

je lui ai mangé sa soupe à Paul

j'ai mangé sa soupe à Paul

Dans le premier cas, à Paul est interprété sans difficulté comme le "détrimentaire" de l'action, dans le second on ne peut guère en faire que le "possesseur" de la soupe, c'est-à-dire une reprise de sa. Là encore la réalisation lexicale d'un type de place de construction dépend de la présence d'un clitique.

Il est clair que dans tous ces cas l'analyse par réitération ne prendrait pas en compte les relations formelles de dépendance réciproque que l'on vient de noter entre clitique et constituant lexical.

Si l'on veut au contraire que l'analyse fasse ressortir l'originalité de cette organisation, il faut admettre que l'on est en présence, pour ces cas, d'un mode particulier de réalisation des places de réaction, qui se caractérise par la présence d'un clitique et d'un élément lexical en relation de solidarité. Il faut admettre par exemple que le paradigme de réalisation de la place P<sub>1</sub> de caresser est le suivant :

caresser	le	réalisation clitique réalisation lexicale réalisation à solidarité
	cet homme	
	le ..... à lui	

(que nous noterons désormais par [clit-lex])

Une telle analyse affirme le caractère irréductible de ce mode de construction et offre donc, dans les termes de notre théorie, un moyen d'échapper à l'analyse par réitération.

3) Réalisation à solidarité [clit-lex] et modalités verbales :

On trouve une confirmation de l'intérêt qu'il y a à poser cette réalisation comme tout à fait spécifique, dans le jeu des modalités.

L'élément lexical solidaire du clitique a un comportement particulier à l'égard de certaines modalités : nous prendrons l'exemple de la négation.

a) Sur une réalisation lexicale simple d'une place, on peut adjoindre une modalité qui ne porte que sur elle :

je ressemble à mon père  
pas à mon père je ressemble  
rien qu'à son père il ressemble

On ne peut pas le faire dans le cas d'une réalisation [clit-lex]

\* pas à mon père je lui ressemble  
\* rien qu'à mon père je lui ressemble

La présence du clitique ôte à l'élément lexical la possibilité de recevoir directement des modalités, c'est un indice de plus de sa dépendance au clitique dans cette construction.

b) Avec les réalisations simples on observe les possibilités suivantes de contraste :

j'ai parlé à Pierre mais pas à Jacques  
j'ai parlé mais pas à Jacques  
j'ai pas parlé à Pierre mais à Jacques  
\* j'ai pas parlé mais à Jacques

Le premier type de contraste :  $\emptyset$  - pas n'exige pas la présence d'un autre élément construit par le verbe, le second au contraire (pas --  $\emptyset$ ) n'est possible que si un premier élément lexical est présent. Au niveau de l'interprétation, on remarque que cet élément lexical reçoit la portée de la négation.



Dans le cas d'une réalisation [clit-lex], seul le premier type de contraste est possible :

je lui ai parlé à Pierre mais pas à Jacques  
 \* je ne lui ai pas parlé à Pierre mais à Jacques

Ceci s'explique si l'on admet que la modalité pas du deuxième exemple ne peut pas porter sur l'élément lexical à Pierre, partie de la réalisation à solidarité; cet élément lexical pourrait au contraire recevoir la portée de la modalité s'il était à lui seul réalisation de la place.

## B/ Réalisation [lex-clit] et relations anaphoriques

Les seuls critères sur lesquels nous nous sommes appuyé pour définir cette catégorie syntaxique originale sont de type morphosyntaxique : ils mettent en jeu des relations formelles entre morphèmes attestés. Nous n'avons pas mis au centre de notre analyse les relations anaphoriques entre l'élément lexical et le clitique. C'est que dans notre esprit une relation sémantique ne saurait fonder les catégories syntaxiques d'une langue.

On remarquera cependant avec intérêt que la réalisation [lex-clit] est originale aussi sur le plan des relations anaphoriques : c'est, à notre connaissance, le seul cas où une construction impose une anaphore entre un clitique et un élément lexical (les seuls autres cas d'anaphore obligatoire sont ceux où un pronom comporte en lui-même, quelle que soit la construction, l'indication d'une anaphore : le se clitique).

Dans le cas de la réalisation [lex-clit], l'effet d'anaphore entre le clitique et l'élément lexical est la conséquence de l'organisation morphosyntaxique de la construction. Le clitique et l'élément lexical doivent être considérés comme partie de la réalisation d'une même place de construction, l'un portant en quelque sorte la marque de la relation entre le verbe et la place, l'autre le contenu lexical de la place. On pourrait même aller jusqu'à voir dans le clitique non plus un pronom, au sens plein du terme, mais un véritable morphème verbal indiquant quelle place de valence le verbe réalise dans l'énoncé.

Comme on s'y attend, il est impossible de substituer un élément lexical au clitique dans ce cas :

à mon père je lui parle à mon père  
 \* à mon père je parle à Paul à mon père

Le clitique fonde cette construction grammaticale, qui est détruite si on le lexicalise.

Dans toutes les autres constructions du français, il est toujours possible de lexicaliser le clitique, la construction reste grammaticale :

quand Jean arrive je le salue  
 quand Jean arrive je salue Pierre

Ce sont seulement des considérations de cohérence discursive qui feront que cette substitution se trouvera restreinte et non pas la morphosyntaxe. Si la cohérence discursive impose en effet une anaphore entre le clitique et l'élément lexical Jean, la lexicalisation sera, dans ce discours particulier, bloquée :

Je vais saluer tous ceux qui vont arriver : quand Jean arrivera  
 je le saluerai  
 je saluerai ce crétin  
 \* je saluerai Paul

Ce dernier enchaînement est incohérent mais l'énoncé reste grammatical.

#### C/ Extension de la construction à réalisation [clit-lex]

Ce n'est pas par hasard qu'ont été choisis les exemples avec un clitique lui et un lexique (+ humain) précédé de à. C'est le cas idéal pour montrer la solidarité. En effet à N(+hum) ne peut être rien d'autre en relation avec un verbe, sinon un P<sub>2</sub> de la valence du verbe; il ne peut être un terme de la réaction ni un élément associé. A Paul ne peut se construire qu'avec un verbe qui a un P<sub>2</sub> dans sa valence. Il est impossible d'avoir :

\* à Paul il fait beau

\* à Paul j'existe

Il y a un seul type de relation à N(+hum) ... lui, c'est P<sub>2</sub> réalisé en solidarité. Dans les autres cas, plusieurs relations peuvent se réaliser sous la forme (prep N ... clit) et la solidarité lex ... clit n'est pas la seule interprétation possible.

1) Extension  
aux autres places de valence

a) Cas de à N(-hum) ... lui :

On remarque qu'il est souvent difficile de montrer la solidarité entre le clitique et le lexique. Soit, en effet, les exemples :

à ce détail j'y pense  
à son air ça y ressemble  
à ce degré il faut y réfléchir

Il est possible de lexicaliser les clitiques :

à ce détail j'ai pensé à son travail  
à son air ça ressemble à un mensonge  
à ce degré il faudra réfléchir à la situation

On remarque, évidemment, que sur le plan de l'interprétation, la lexicalisation du clitique entraîne un changement de sens pour le premier élément, mais il reste que le test formel ne nous permet plus de conclure à la solidarité. Le premier terme, en effet, n'est pas obligatoirement interprétable comme P<sub>2</sub> de la valence des verbes. Il peut avoir le statut d'associé à la construction verbale :

à ce degré il faut parler de la situation  
associé                      rection verbale

à ce degré il faut y réfléchir  
associé                      P<sub>2</sub>

Comme associé, il ne dépend évidemment pas de la présence ou non d'un clitique dans la construction verbale.

Si l'on veut dire que les énoncés de ce type comportant un clitique ont une double lecture et une double analyse en structure, on ne pourra le faire qu'en raisonnant par analogie au cas clair avec N(+hum) : on étendra aux cas N(-hum) la construction à solidarité, et cela pourra paraître légitime, à la fois pour des raisons de symétrie et pour la solution simple que cette extension apporte au problème de l'ambiguïté de ces énoncés.

b) Cas de De N ... en :

Des exemples tels que :

de cet homme je n'en parlerai pas

qui sont en tous points symétriques des énoncés en à ... lui, admettent cependant la lexicalisation du clitique dans les mêmes conditions que précédemment :

de cet homme je ne parlerai pas de ce papier

qui pourrait être interprété comme : "venant de cet homme je ne parlerai pas de ce papier", c'est-à-dire avec un de N associé, et non P<sub>3</sub>.

c) Cas de N ... il ou N ... le :

Sur les places P<sub>0</sub> et P<sub>1</sub>, comme il n'y a pas de marquage morphologique, on ne pourra, là aussi, que proposer une extension de la construction à solidarité, la lexicalisation du clitique reste en effet toujours possible :

des immigrés je les aurais frappés

des immigrés j'aurais frappé les agresseurs

avec pour ce dernier exemple l'interprétation : "s'il y avait eu des immigrés ...".

On voit donc qu'il n'y a aucun argument décisif pour considérer que la réalisation à solidarité doit être étendue à l'ensemble des places de valence. Mais il n'y a pas non plus d'argument pour nous empêcher de le faire, si nous mettons en avant l'intérêt d'aboutir à une description symétrique. On pourrait donc parler de la réalisation à

solidarité comme d'un cryptotype syntaxique du français qui ne se manifeste explicitement que pour les quelques cas qui ont été au point de départ de notre analyse.

- d) Cas des places de valence  
où la réalisation clitique est impossible :

Il y a cependant une limite particulièrement évidente à l'extension de la construction à solidarité à toutes les places de valence : c'est la présence obligatoire d'un clitique. Or il existe des places de valence où la réalisation par un clitique est impossible :

\* je lui pense

On ne s'attend donc pas à voir la place de P<sub>2</sub> de penser, affectée du trait (+ personnel), se réaliser avec solidarité.

On pourrait alors chercher à étendre la notion même de réalisation à solidarité en proposant qu'elle mette en jeu non seulement des clitiques, mais aussi d'autres pronoms. Ce n'est pas le cas, comme le montrent les exemples :

\* à mon père je pense à lui souvent à mon père

La construction à double réalisation repose donc bien sur la présence de la catégorie des pronoms clitiques. On peut formuler ainsi l'hypothèse d'extension : toutes les places de valence qui admettent une réalisation clitique admettent aussi une réalisation à solidarité [lex-clit].

- 2) Extension  
aux places de rection

Les faits relatifs aux places de rection confirment les résultats établis pour la valence :

- a) Places admettant une réalisation clitique : Il s'agit essentiellement des "locatifs" :

dans les grandes villes on y trouve tout

On peut considérer que cet énoncé a deux analyses :

- dans les grandes villes est un terme associé et le clitique se lexicalise librement :  
dans les grandes villes on trouve tout dans les supermarchés
- dans les grandes villes et y constituent les deux parties d'une réalisation à solidarité de la place dans N de la réaction de trouver.

Cette analyse ne peut pas être appuyée sur de stricts critères formels, puisque l'élément locatif de tête est toujours interprétable comme associé, mais elle permet, par exemple, de rendre compte simplement du contraste d'acceptabilité entre des énoncés comme :

dans de tels restaurants je n'y mange qu'en France

? dans de tels restaurants je ne mange qu'en France

Le deuxième énoncé est difficile à accepter car dans N, qui ne peut être qu'associé, doit être interprété comme incluant sémantiquement tous les termes de la réaction du verbe manger. Cette interprétation est très difficile avec les choix de lexique (restaurant incluant France). Au contraire, dans le premier exemple, la contrainte d'inclusion ne joue pas, comme si dans N et en France étaient tous deux termes de la réaction de manger. Or c'est précisément ce qu'affirme une analyse où dans N et y sont deux parties d'une réalisation à solidarité.

b) Places n'admettant pas de réalisation clitique : On a vu qu'un énoncé comme :

\* à mon père je pense jamais à lui à mon père

était impossible, la réalisation à solidarité exigeant un clitique et à mon père ne pouvant être analysé que comme réalisation de la valence.

Parallèlement, les énoncés tels que :

avec Paul je sors pas souvent avec lui

n'ont qu'une interprétation possible : celle où avec Paul est un associé et non pas une partie de la réalisation à solidarité dont l'autre serait avec lui.

La lexicalisation du pronom n'est pas bloquée :

avec Paul (tel qu'il est) je ne sors pas souvent avec Jacques

Si l'on choisit un élément locatif, on opposera nettement :

sur le pont d'Avignon on y danse tous en rond

sur le pont d'Avignon on danse sur lui tous en rond

Seul le premier exemple avec clitique peut s'interpréter avec coréférence, conséquence de l'analyse comme réalisation [lex-clit]; dans le second, sur lui est compris comme renvoyant à un objet inclus dans le pont et non au pont lui-même. On retrouve la relation d'inclusion, indice du statut d'associé de sur le pont.

On conclura cette première partie en soulignant que l'on a établi l'existence et donné les limites d'extension d'une forme spécifique de réalisation d'une place de rection ou de valence : l'association en solidarité d'un élément lexical et d'un pronom clitique. On a ainsi découpé dans l'ensemble des énoncés où sont associés éléments lexicaux et pronoms un sous-ensemble qui relève d'une structure entièrement grammaticalisée fondamentale du français.

Nous allons lui opposer un autre type d'énoncés où l'on affirmera que la relation entre le pronom et le lexique, loin d'être fixée par des relations morpho-syntaxiques, est une simple conséquence de la cohérence discursive.

✱

## 2e PARTIE : RELATION ENTRE PRONOM ET LEXIQUE DANS LES CONSTRUCTIONS (ASSOCIE-CONSTRUCTION VERBALE)

---

◆ D'après ce que nous avons dit dans l'introduction (p. 79 et suiv.), une telle construction n'impose à l'élément prépositionnel qu'une seule relation globale à l'ensemble de la construction verbale avec laquelle il est associé; autrement dit, dans :

avec mon père je ne sortirai pas dans cette ville

avec mon père n'a de relation morphosyntaxique qu'avec l'ensemble de la rection du verbe sortir, il ne saurait en avoir avec aucun terme particulier de cette rection, qu'il se présente sous forme pronominale ou lexicale. Cependant si un des termes de la rection verbale est réalisé comme un pronom, il peut s'établir entre ce pronom et l'élément lexical de l'associé une relation anaphorique, fondée sur la cohérence discursive et non plus sur la grammaire. On montre aisément que ce type de relation anaphorique n'a rien à voir avec celle qu'impose l'organisation morphosyntaxique des réalisations [lex-clit].

Soit les exemples :

- I. avec cette voiture je ne sais pas où la garer
- II. avec le capot qu'elle a cette voiture je ne sais pas où la garer
- III. quant à ce garçon il faut le voir de plus près

☆ tous les exemples montrent que l'anaphore n'est pas obligatoire, on pourrait lexicaliser tous les pronoms; par exemple :

avec cette voiture je ne sais pas où garer ma moto

☆ l'anaphore n'exige pas que le pronom et l'élément lexical aient le même marquage. En I., à un lexique marqué par avec correspond un clitique  $P_1$ .

☆ l'anaphore ne se fait pas nécessairement avec la tête du constituant prépositionnel (voir ex. II.). Ainsi, on peut admettre un renvoi anaphorique à Jean dans :

avec le père de Jean je ne lui parle jamais (à Jean)

ce qui est impossible dans cet exemple de réalisation à solidarité :

? au père de Jean<sub>1</sub> je lui<sub>1</sub> parle jamais

☆ l'anaphore semble régie par des règles d'ordre à la différence des cas de [clit-lex] :

? je ne sais pas où la<sub>1</sub> garer avec cette voiture,  
avec cette voiture<sub>1</sub> je ne sais pas où la<sub>1</sub> garer  
la voiture<sub>1</sub> de Jean je ne sais pas où la<sub>1</sub> garer  
je ne sais pas où la<sub>1</sub> garer la voiture de Jean<sub>1</sub>



Ces faits montrent qu'il s'agit là d'un type d'anaphore que l'on rencontre dans le discours en général, et qui peut tout aussi bien jouer sur des termes appartenant à deux constructions verbales différentes :

quand Jean<sub>i</sub> vient je le<sub>i</sub> salue  
 ? je le<sub>i</sub> salue quand Jean<sub>i</sub> vient

Contrairement aux cas étudiés dans la première partie, il n'y a pas lieu de poser une structure grammaticale nouvelle pour rendre compte de la relation entre les éléments lexicaux figurant dans un constituant associé et des pronoms de la construction verbale.

- \* du point de vue grammatical, il serait particulièrement inadéquat de parler de constituant lexical détaché de la construction verbale, puisque, on l'a vu, ces éléments sont compatibles avec n'importe quelle forme de rection verbale. La relation d'associé est un primitif.
- \* du point de vue discursif, il peut s'établir entre le terme lexical et un pronom de la construction verbale une relation anaphorique dans des conditions identiques à celles qui régissent les relations anaphoriques entre lexique et pronoms appartenant à deux constructions grammaticales distinctes.

::

### 3e PARTIE : ENONCES A LEXIQUE JUXTAPOSE A LA CONSTRUCTION VERBALE

◆ En face des deux cas que nous venons d'examiner, où la répartition entre phénomènes grammaticaux et phénomènes discursifs est très nette, nous aimerions situer les cas où l'élément lexical est adjoint à une construction verbale sans aucune marque prépositionnelle :

mon père je lui parle  
 mon père je sors souvent avec lui

Nous montrerons que de tels énoncés ne peuvent être ramenés à aucun des deux cas précédents et qu'il vaut mieux les considérer comme

des cas particuliers de configurations discursives associant des constructions nominales et des constructions verbales, dont la forme la plus générale serait :

ces souliers j'écrase les pieds de tout le monde  
les globules blancs je perdais les globules rouges ,

Nous soulignerons cependant l'originalité du sous-type comportant un pronom qui peut, sous certaines formes, se rapprocher beaucoup des constructions à réalisation [lex-clit].

A/ La construction à lexique juxtaposé  
ne se ramène pas à un cas de réalisation à solidarité

☆ Il n'y a pas de cas où la présence du pronom soit indispensable à l'existence de l'énoncé. Il est donc impossible de prouver la relation de solidarité (comme nous l'avions fait en 1ère partie) entre le pronom et le lexique. Dans un énoncé tel que :

mon père je lui parle

on peut toujours lexicaliser le pronom et obtenir un énoncé possible, même si son acceptabilité hors contexte peut paraître délicate.

mon père je parle à Paul

peut être interprété, par exemple, comme : "en présence de mon père, je parle à Paul".

Les corpus nous offrent de nombreux exemples d'énoncés qui associent un constituant nominal et une construction verbale entièrement lexicalisée :

mon métier j'ai fait chauffeur livreur  
la moindre contrariété je suis angoissé  
la dernière crise que j'ai eue je suis allé voir le Dr X  
et piqures choses et autres ça s'est atténué

D'autres exemples comportent des pronoms, mais la relation anaphorique est impossible à établir :

les nerfs en somme ça m'avait tout tombé  
mes jambes c'était faible

j'ai la jambe ça me vient au fur et à mesure  
moi hein il mord fort

- ☆ Il y a des cas où il serait impossible de décider de quelle place de rection ou de valence l'élément lexical serait une réalisation. Soit l'énoncé :

ce garçon plus on en parle plus on lui fait plaisir

On remarque tout d'abord qu'une telle construction serait impossible avec un premier membre prépositionnel en de ou à, dans le cas où s'établit une double anaphore. Si l'on veut éviter de poser une règle totalement ad hoc, qui exclurait la présence d'une préposition précisément dans le cas où l'élément lexical serait une réalisation solidaire de deux places appartenant à deux verbes en corrélation, il reste la possibilité, tout à fait acceptable pour le modèle, que les configurations discursives comportant un premier membre nominal puissent l'associer aussi bien avec une corrélation qu'avec une construction verbale seule.

- ☆ D'une façon générale les premiers membres non prépositionnels ont des possibilités de combinaison différentes des prépositionnels.

#### 1. POSSIBILITES QUE N'ONT PAS LES PREPOSITIONNELS

---

- ☆ Pouvoir se construire avec n'importe quelle construction pronominale et pas seulement un clitique :

mon père je pense souvent à lui  
à mon père je pense souvent à lui

- ☆ Avoir une relation anaphorique avec des pronoms construits par un verbe lui-même régi par le verbe qui construit le second membre :

Jacques mon père est furieux quand je lui parle  
\* à Jacques mon père est furieux quand je lui parle  
mon père quand on lui parle mal ça barde toujours  
\* à mon père quand on lui parle mal ça barde toujours

## 11. POSSIBILITES QUE N'ONT PAS LES JUXTAPOSES

---

- ☆ Se placer dans n'importe quelle construction à droite ou à gauche de la construction verbale contenant le pronom anaphorique :

je suis furieux qu'on lui ait donné cette récompense à Pierre

\* je suis furieux qu'on lui ait donné cette récompense Pierre

### B/ Le lexique juxtaposé n'est pas "associé" à la construction verbale

---

On pourrait avancer que la relation entre le constituant lexical et la construction verbale est celle d'"associé". Nous avons vu, en effet, que pour l'associé, les relations anaphoriques entre lexique et pronom ne s'établissent qu'au niveau du discours, ce qui semble être aussi le cas pour le lexique juxtaposé. On a cependant des raisons de penser que la relation entre le premier constituant et la construction verbale, dans ce cas n'est pas du type de l'associé :

- ☆ L'associé est incompatible avec un "présentatif" :

\* il y a dans cette pièce je mange le soir

il y a cette pièce j'y mange le soir

- ☆ L'associé ne peut entretenir de relation anaphorique s'il est à droite de la construction verbale :

? je sortirai jamais avec lui avec mon père

qu'est-ce qu'on peut leur dire ceux qui oublient

- ☆ Les associés, contrairement aux juxtaposés, ne sont pas un obstacle à la formation de relatives ou de dispositifs en c'est ... que :

\* je vais te parler de celui que ton père je lui  
présenterai comme associé

je vais te parler de celui que dans trois ans nous  
nommerons président

On peut conclure des deux premiers exemples que les éléments lexicaux juxtaposés échappent aux limitations de combinatoire qui ont leur source dans le caractère ~~grammaticalisé~~ grammaticalisé de la relation entre l'associé et

la construction verbale, cette grammaticalisation étant liée à la présence du constructeur prépositionnel.

Le dernier exemple renvoie à l'idée qu'il est difficile d'intégrer une construction non grammaticalisée dans une construction elle-même grammaticalisée.

Il nous semble donc fondé d'opposer les deux constructions, l'une reposant sur le pouvoir constructeur de la préposition, l'autre ne manifestant pas les propriétés qui y sont liées.

On voit donc qu'il n'apparaît aucune contrainte d'ordre morpho-syntaxique entre le constituant lexical et le pronom inclus dans la construction verbale.

I. A la différence des réalisations à solidarité, on ne peut pas dire que le terme lexical est construit par le verbe du deuxième membre.

Cette indépendance au regard du système de réaction du second verbe est confirmée par la possibilité qu'ont les éléments lexicaux juxtaposés d'être construits par certains verbes, chose impossible pour la réalisation à solidarité :

il y a mon père je lui parle souvent

\* il y a à mon père je lui parle souvent

La seule dépendance que l'on peut noter entre les deux parties de la construction se situe au niveau des modalités, qui sont bloquées pour le premier verbe. Encore cette dépendance est-elle purement discursive, puisque l'on peut parfaitement construire des énoncés comme :

il n'y a pas mon père je lui parle à Pierre

qui représentent alors une configuration discursive de corrélation entre deux énoncés à modalités indépendantes.

II. A la différence des constructions à termes associés, la relation entre le terme lexical juxtaposé et l'ensemble de la construction verbale n'est pas de nature grammaticale.

Les seules relations qui jouent entre les deux membres sont, au niveau de l'interprétation, des relations anaphoriques ou de compatibilité lexicale, relations qui ne sont pas pour nous constitutives des énoncés, mais qui reflètent seulement des conditions très générales de cohérence des discours.

La conclusion naturelle de ces remarques est que les énoncés à lexique juxtaposé relèvent de l'analyse des configurations discursives et non de celle des constructions grammaticales.

Nous ne disposons pas pour l'instant d'assez de données dans le domaine peu exploré des configurations discursives du français oral pour proposer ne fût-ce qu'une typologie. Nous nous contenterons de soulever deux problèmes qui pourraient servir de fil directeur pour aborder une telle étude :

a) Le nombre de termes dans les configurations :

Dans la plupart des études, y compris les nôtres, un grand privilège a toujours été accordé aux configurations binaires, c'est-à-dire celles où intuitivement on remarque le contraste de deux éléments. Cette position revient en fait à privilégier des formes dont l'interprétation en termes de thème et prédicat est aisée. Il n'est pas sûr qu'une telle sélection, faite sur la base du contenu soit le meilleur cadre pour décrire les contraintes formelles qui pèsent sur les configurations discursives. Ces contraintes risquent en effet de ne pas apparaître dans une unité qui s'apparente trop à un énoncé canonique, arbitrairement projeté sur la diversité des configurations possibles.

Pour prendre un exemple, les conditions d'apparition de configurations binaires dont le deuxième membre n'est pas construction verbale ne se révèlent que si l'on examine un contexte large :

? ça bof et ça c'est mauvais  
ça c'est mauvais et ça bof

b) Cas particuliers de configurations qui fonctionnent comme des réalisations à solidarité :

La frontière entre organisation grammaticale et discursive n'est souvent pas aussi tranchée que nous l'avons dit.

Soit les exemples :

il y a des gens on leur confierait jamais son argent  
 il y a des gens qu'on leur confierait jamais son argent  
 mon père je lui parle mon père

Dans l'ensemble de ces exemples, la lexicalisation du **clitique** paraît impossible. On pourrait dire que, dans ces cas au moins de lexique juxtaposé, une relation de solidarité avec le clitique se manifeste. Il reste que cette relation n'est pas marquée par une catégorie grammaticale nette, comme c'est le cas de la préposition pour le premier terme de la réalisation [clit-lex].

Un problème théorique important est ici posé. Doit-on admettre que certaines configurations discursives d'une grande fréquence d'utilisation et dont l'interprétation est statistiquement la même que celle d'une construction grammaticale en viennent à être codifiées au point de faire partie du système grammatical de la langue.

On sait que de nombreuses études sur la créolisation des pidgins<sup>5</sup> sont fondées sur l'hypothèse que des catégories grammaticales peuvent se créer à partir de simples procédés discursifs.

Dans les exemples en il y a cités plus haut on pourrait dire, dans cet esprit, que le verbe il y a a suffisamment perdu de ses propriétés de verbe constructeur, s'est suffisamment "dématérialisé" lexicalement pour ne plus fonctionner que comme marqueur grammatical de la relation de solidarité [lex-clit] (des gens ... leur)

Il nous semble, pour notre part, prématuré d'appliquer ce type de raisonnement à une langue comme le français où le système grammatical, constitué de longue date, a des chances d'être très stable. Nous préférons maintenir, au niveau du système, une différence radicale entre un marquage en il y a, simple procédé discursif, et un marquage par la préposition à, catégorie grammaticale de la langue, tout en acceptant que dans le discours, les deux types d'énoncés soient fonctionnellement équivalents.

## CONCLUSION

◆ Au terme de cette étude, nous aimerions relever quelques points de méthode en syntaxe du français et indiquer dans quel sens il conviendrait de compléter l'étude des relations entre lexique et pronom.

Le cadre de l'approche pronominale nous a montré que l'étude des relations entre lexique et pronom pouvait être menée sans que l'analyse soit essentiellement fondée sur la considération de relations anaphoriques. Celles-ci ne sont qu'une conséquence de l'organisation des énoncés où sont associés pronoms et lexique. Ou bien les relations morphosyntaxiques imposent une anaphore ou bien les renvois anaphoriques s'établissent selon les lois de la cohérence discursive.

Nous n'avons pas non plus utilisé de règle de détachement pour rendre compte de la syntaxe de ces énoncés. Nous ne traitons pas non plus par détachement ou déplacement les constituants prépositionnels non intégrés à la réaction verbale, nous en avons fait, sous le nom d'"associé", une catégorie grammaticale particulière. D'une façon plus générale, il a été confirmé que le niveau de la phrase était inutile pour étudier l'organisation des énoncés en français. Il n'y a pas d'un côté une syntaxe de la phrase avec un découpage canonique en constituants et des transformations, et de l'autre une organisation discursive dont il est difficile de savoir si elle est de type formel ou de type pragmatique.

Nous préférons travailler dans un modèle où l'on reconnaît deux niveaux d'organisation formelle dans les énoncés d'une langue :

- ☆ celui qui est fixé, pour chaque langue, par le type de catégories morphosyntaxiques qu'elle s'est construites et les constructions verbales, nominales etc. qu'elles constituent;
- ☆ celui qui se révèle dans les configurations régulières qui apparaissent dans les discours et qui ne reposent pas sur le pouvoir constructeur des catégories grammaticales.

Dans ce cadre, il serait intéressant d'étudier les relations entre éléments lexicaux et d'autres types de pronoms que ceux qui ont été envisagés ici.



Il serait intéressant de savoir si des énoncés tels que :

ce dont il parle toujours c'est de cette affaire de Loudun  
il parle toujours d'un truc de l'affaire de Loudun

peuvent être analysés comme des réalisations à solidarité entre le lexique et le pronom dont ou entre le lexique et l'élément classifieur : d'un truc. Peut-être ne constituent-ils au contraire qu'un type particulier de configurations discursives.

Là encore le choix d'une solution ou d'une autre ne peut dépendre de la fréquence d'utilisation de la tournure ni de sa fonction essentielle dans les discours. Pour accepter ces tournures dans le système grammatical du français, il faudrait montrer qu'elles répondent aux critères formels choisis pour définir la relation syntaxique de solidarité entre le pronom et le lexique.

*José DEULOFEU*

✱

REFERENCES :

- . Cl. BLANCHE-BENVENISTE, "A propos de traits sémantiques utilisés en syntaxe", Cahiers de Linguistique, n° 8, Université de Québec, 1978.
  
- . Cl. BLANCHE-BENVENISTE, K. VAN DEN EYNDE, "Syntaxes et mécanismes descriptifs", Cahiers de Lexicologie, 1978, vol. I.
  
- . J. DEULOFEU, Recherches en vue d'une étude de l'évolution de l'ordre des constituants en français : la place des groupes prépositionnels à valeur adverbiale en français oral contemporain, thèse, Université de Paris III, 1977 (a).
  
- . J. DEULOFEU, "La syntaxe et les constructions binaires", Recherches sur le français parlé n° 1, Publications du G.A.R.S., Université de Provence, 1977 (B).
  
- . G. SANKOFF, P. THIBAUT, "Les relatives en Tok-pigin, un exemple de relation entre grammaire et discours", Language, vol. 2, 1977.
  
- . Ed. WILLIAMS, Rule Ordering, thèse M.I.T., 1974.

NOTES

---

\*

- <sup>1</sup> Pour une présentation théorique de l'approche pronominale, voir C. BLANCHE-BENVENISTE et K. VAN DEN EYNDE (78).
- <sup>2</sup> Ceci ne veut pas dire que la structure grammaticale de l'énoncé coïncide avec sa forme superficielle. Les relations grammaticales ne sont pas calculées d'après la combinatoire entre verbe et morphème isolé, mais entre verbe et paradigme organisés de morphèmes. Voir sur ce point l'article cité pp. 16 et suiv.
- <sup>3</sup> Cette distinction fondamentale entre relations de valence et de réception qui est fondée, dans le domaine pronominal, par la distinction entre deux séries morphologiquement différentes de pronoms, est ensuite projetée, comme principe de classification sur les constituants à tête lexicale que peuvent construire les verbes. Cette projection apporte une solution, tirée des catégorisations présentes dans les secteurs les plus systématiques de la langue, à la fois au problème de la distinction entre complément de verbe et complément de phrase et au problème des types de compléments verbaux. Cette conception rappelle un peu celle de la grammaire relationnelle, en particulier en ce qu'elle dissocie nettement la notion de relation grammaticale de celle d'ordre des constituants, mais elle s'en distingue au moins sur un point fondamental : par son fondement morphosyntaxique, la structure grammaticale d'une langue lui sera propre et ne saurait, à quelque niveau que ce soit, être décrite en termes de relations ou de catégories universelles.
- <sup>4</sup> Il ne s'agit là que des relations fondamentales, d'autres éléments peuvent s'ajouter à ce schéma selon des contraintes morphosyntaxiques descriptibles. On trouvera sur le verbe diverses modalités : négation, adverbies divers; sur l'ensemble de la construction d'autres éléments modaux comme : est-ce que, heureusement que ... De sorte que l'énoncé suivant relève entièrement, pour sa structure, de l'organisation morphosyntaxique :
- heureusement que dans cette ville on ne cultive pas les fleurs seulement avec ça.
- <sup>5</sup> Cf. SANKOFF-THIBAUT (op. cit.).

\*